

466, route 105, Bois-Franc (Québec) J9E 3A9 – Tél. (819)449-2252 Téléc. (819)449-4407

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi, 6 juin 2011, à compter de 18h30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Conrad Hubert M. Denis Pilon

 Mme Michelle Payette M. Marcel Lafontaine

 Mme Julie Jolivette M. Philippe St-Jacques

formant quorum sous la présidence du maire, M. Armand Hubert.

Mme Claudette Rochon, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2011-RAG-4566 ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

La conseillère Michelle Payette, appuyée du conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d’adopter l’ordre du jour avec les modifications suivantes :

-devancer le point 7. « Période de questions et parole au public » immédiatement après le point 1.2 « Adoption de l’ordre du jour ».

Ajouts :

6.1 Municipalité de Bouchette

6.2 Journal Le Droit

6.3 Association du bassin versant du Lac Blue Sea

6.4 Consultation publique sur les plans d’aménagements forestiers

6.5 Pancarte et parc Jean-Claude Branchaud

6.6 travaux chemin Pilon et chemin Payette

6.7 appel d’offres déneigement

6.8 Paulin Grenier – offre de services

6.9 Analyse d’eau potable

6.10 employés municipaux

6.11 M. Rémi Gauthier

6.12 sable entrées chemin Payette

6.13 jeux terrain d’école de Bois-Franc

6.14 ornières – fossés chemin du Parc-Industriel¸

6.15 festival country : programmation et commanditaires

Adoptée.

Parole au public **M. Rémi Gauthier – limite de vitesse**

Monsieur Rémi Gauthier est présent à l’assemblée et après avoir remercié le conseil municipal d’avoir donné suite à sa demande de réduction de vitesse, par l’adoption de la résolution 2011-RAG-4553, nous fait part des informations qu’il a recueillies auprès du Ministère des Transports sur la façon de procéder afin d’obtenir l’accord du Ministère ainsi que des différences entre une pancarte blanche (prescription) et une jaune (suggestion). Il relate également un incident qui s’est produit il y a environ 2 semaines à cet endroit. Le conseil lui répond que la demande a été acheminée à Monsieur Roger Carle au Ministère des Transports du Québec et que nous attendons une réponse de ce ministère avant de procéder à l’achat et l’installation des pancartes.

2011-RAG-4567 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2011**

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011 tel que présenté.

Adoptée.

2011-RAG-4568 **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 MAI**

**2011**

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu d’adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mai 2011 tel que présenté.

Adoptée.

Parole au public **Mme Ellen Lemieux**

Mme Lemieux est présente afin de réclamer que la Municipalité acquitte la facture que lui a fait parvenir M. Alain Lafontaine pour étendre les voyages de terre de remplissage qui ont été livrés chez-elle. Elle dit ne pas avoir été informée de la livraison de la terre et qu’elle n’a pas été avisée que les services de M. Lafontaine avaient été retenus pour étendre la terre. Le conseil lui réitère que la Municipalité n’a pas l’intention de payer cette facture puisque les voyages de terre devaient être étendus le plus rapidement possible afin que les camions puissent continuer à entrer sur son terrain. Elle dit que M. Gervais Carrière, qui était l’employé municipal en place cette journée, ne l’a jamais avisée de cette situation. Le conseil va vérifier auprès de M. Carrière sa version des faits.

2011-RAG-4569 **ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DE LA PÉRIODE**

La conseillère Michelle Payette, appuyée par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d’accepter la liste des comptes payés au montant de 19112.72$ et la liste des comptes à payer au montant de 60340.97$ telles que présentées.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je, soussignée, Claudette Rochon, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu’il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Claudette Rochon, directrice générale

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Liste des argents reçus**

Présentation de la liste des argents reçus au 31 mai 2011 au montant de 195022.73$.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 31 mai 2011**

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 358 664.40$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 3 949.49$ intérêts inclus.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Conciliation bancaire**

Présentation de la conciliation bancaire au 30 avril 2011.

Présentation de la conciliation bancaire au 31 mai 2011.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**État de revenus et dépenses**

Présentation d’un état de revenus et dépenses au 30 avril 2011.

Présentation d’un état de revenus et dépenses au 31 mai 2011.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Rapport des permis émis**

Présentation de la liste des permis émis en mai 2011.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Liste des dons**

En réponse à la demande du conseil lors de l’assemblée du 3 mai 2011, présentation de la liste des dons effectués depuis 2009.

2011-RAG-4570 **ACHAT D’UNE REMORQUE**

 Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu de procéder à l’achat d’une petite remorque usagée au coût de 300.00$.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je, soussignée, Claudette Rochon, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu’il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Claudette Rochon, directrice générale

2011-RAG-4571 **ALBATROS VALLÉE-DE-LA-GATINEAU - DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**

Le conseiller Denis Pilon, appuyé du conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu d’effectuer un don de 25.00$ à Albatros Vallée-de-la-Gatineau en réponse à la demande de soutien financier reçue de cet organisme.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je, soussignée, Claudette Rochon, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu’il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Claudette Rochon, directrice générale

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Chiens errants**

La directrice générale procède à la lecture d’un document rédigé par M. Robert O. Lafontaine, inspecteur municipal, concernant les chiens errants. À la lumière des faits exposés, le conseil se questionne sur la possibilité de modifier les règlements existants afin de limiter à deux le nombre de chiens permis par résidence. La conseillère Michelle Payette demande de vérifier la possibilité de légiférer concernant les pitbulls. Elle mentionne que la Municipalité de Montcerf-Lytton aurait une règlementation à cet effet. Les vérifications seront faites et ce sujet sera examiné à une réunion prochaine.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Reliance Protectron**

La directrice générale informe le conseil de la réception d’un avis reçu de Reliance Protectron qui nous avise que le prélèvement automatique sera augmenté de 2.00$ par mois.

2011-RAG-4572 **INSCRIPTION À CLICSÉQUR-EXPRESS**

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire (MAMROT) procède à une révision en profondeur de ses façons de faire;

ATTENDU QUE le Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR) remplacera celui du Bureau municipal présentement utilisé pour accéder à différents services électroniques offerts aux réseaux municipal et régional;

ATTENDU QUE pour continuer à recourir aux différents services électroniques fournis par la PGAMR la Municipalité de Bois-Franc doit s’inscrire à clicSÉQUR-EXPRESS, le service québécois d’authentification gouvernementale qui e trouve sur le site Web de Revenu Québec;

ATTENDU QUE cette démarche nécessite la nomination d’un représentant autorisé (RA) ainsi que d’un responsable des services électroniques (RSE);

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Denis Pilon, appuyé du conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu que Mme Claudette Rochon, directrice générale de la Municipalité de Bois-Franc soit nommé représentante autorisée (RA) et responsable des services électroniques (RSE) pour la Municipalité de Bois-Franc et qu’elle est à cette fin autorisée à inscrire la Municipalité de Bois-Franc à clicSÉQUR-EXPRESS et tout autre service connexe qu’elle jugera approprié et à signer tout document pertinent pour et au nom de la Municipalité de Bois-Franc.

Adoptée.

2011-RAG-4573 **TOURNOI DE GOLF FONDATION JEAN-CLAUDE BRANCHAUD**

La conseillère Michelle Payette, appuyé par le conseiller Denis Pilon propose et il est résolu que le maire Armand Hubert et le conseiller Conrad Hubert, ainsi que leurs conjointes, participent au tournoi de golf au profit de la Fondation Jean-Claude Branchaud qui se tiendra le 8 juin 2011. Les billets sont de 150.00$ par personne pour le golf et le souper, ou de 50.00$ par personne pour le souper seulement.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je, soussignée, Claudette Rochon, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu’il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Claudette Rochon, directrice générale

2011-RAG-4574 **REMERCIEMENTS M. LAURENCE CANNON**

Le conseiller Marcel Lafontaine, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu que la Municipalité de Bois-Franc fasse parvenir une lettre de remerciements à M. Laurence Cannon pour son excellente collaboration pendant toutes les années où il a été Député à Ottawa. Il est de plus résolu que le maire Armand Hubert soit autorisé à signer cette lettre au nom de la Municipalité de Bois-Franc.

Adoptée.

2011-RAG-4575 **FÉLICITATIONS À M. MATHIEU RAVIGNAT**

Le conseiller Marcel Lafontaine, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu de faire parvenir une lettre de félicitations à M. Mathieu Ravignat suite à son élection à titre de Député le 2 mai 2011.

Adoptée.

2011-RAG-4576 **RELEVÉ D’EMPLOI ÉLECTRONIQUE – MODIFICATION DE SIGNATURE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Bois-Franc produit par voie électronique les relevés d’emploi;

ATTENDU QUE la signataire autorisée est Mme Julie Cardinal et que celle-ci à été remplacée par Mme Claudette Rochon à titre de directrice générale de la Municipalité de Bois-Franc;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Denis Pilon, propose et il est unanimement résolu d’autoriser la directrice générale Claudette Rochon à s’inscrire au relevé d’emploi WEB et d’agir comme responsable pour toutes les transactions concernant le programme du relevé d’emploi WEB.

Adoptée.

2011-RAG-4577 **RÉCEPTION CELLULAIRE – TOUR EXISTANTE À BOIS-FRANC**

ATTENDU QUE la Municipalité de Bois-Franc bénéficie déjà de l’existence d’une tour sur son territoire;

ATTENDU QU’il resterait seulement à ajouter à cette tour les dispositifs nécessaires à la réception de signaux pour les cellulaires;

ATTENDU QUE plusieurs citoyens se plaignent de la piètre qualité de la réception cellulaire sur le territoire de la Municipalité de Bois-Franc;

ATTENDU QUE cette situation est un frein au développement économique et touristique de la Municipalité de Bois-Franc;

ATTENDU QUE la réception cellulaire est aussi nécessaire pour les services d’urgence;

ATTENDU QUE l’ajout de ces dispositifs à la tour située à Bois-Franc améliorerait la réception cellulaire non seulement à Bois-Franc mais également à Egan-Sud, Aumond, Montcerf-Lytton et Grand-Remous;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu que la Municipalité de Bois-Franc demande à Bell Mobilité de procéder à l’ajout des dispositifs nécessaires à la réception de signaux pour les cellulaires sur la tour déjà existante sur le territoire de la Municipalité de Bois-Franc. Il est également résolu de demander aux municipalités de Egan-Sud, Aumond, Montcerf-Lytton et Grand-Remous d’adopter des résolutions d’appui à cette requête et de les faire parvenir à Bell Mobilité.

Adoptée.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Ouverture officielle du Centre de transfert des matières résiduelles**

Le conseil est informé de la réception d’une invitation à l’ouverture officielle du Centre de transfert des matières résiduelles et écocentre de la Vallée-de-la-Gatineau qui aura lieu le vendredi 17 juin 2011 à 14h00 au 161, rue du parc Industriel à Maniwaki.

2011-RAG-4578 **FACTURES DE LA FIRME CIMA+**

ATTENDU QUE la firme CIMA+ a fait parvenir depuis plusieurs mois des factures d’honoraires concernant la réfection du chemin du Parc-Industriel;

ATTENDU QUE le conseil a reporté le paiement desdites factures à plusieurs reprises à cause de plusieurs insatisfactions quant aux travaux et à la surveillance effectués par CIMA+;

ATTENDU QUE CIMA+ a fait parvenir une lettre à la Municipalité en réponse aux nombreux irritants dont la Municipalité avait fait connaître à CIMA+;

ATTENDU QUE des travaux sont encore à faire pour terminer l’ensemble du projet de réfection du chemin du Parc-Industriel;

ATTENDU QUE Nadine Paquette de la firme CIMA+ nous a fait savoir qu’une rencontre pourrait être organisée;

POUR CES MOTIFS, le conseiller Marcel Lafontaine appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu qu’une rencontre soit organisée afin de finaliser les travaux et de s’entendre sur les solutions et correctifs nécessaires aux nombreux problèmes soulevés par la Municipalité. Les factures soumises par CIMA+ pour un total de 22300.54$ seront payées par la suite.

Adoptée.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Carte de membre CREDDO**

Après discussion, le conseil ne désire pas renouveler la carte de membre du CREDDO (Conseil Régional de l’Environnement et du Développement durable de l’Outaouais) au coût annuel de 100.00$

2011-RAG-4579 **DEMANDE D’APPUI – POLITIQUE DE PROTECTION DES RIVES / RÈGLEMENT**

**DE CONTRÔLE INTERIMAIRE 2009-206**

ATTENDU QUE les inspecteurs des municipalités de la MRC Vallée-de-la-Gatineau nous ont fait parvenir une demande d’appui concernant l’application du règlement de contrôle intérimaire 2009-206;

ATTENDU QUE les inspecteurs nous ont clairement démontré dans ce document qu’il y a un manque flagrant de ressources dans le département d’urbanisme de la MRC pour répondre à tous leurs besoins;

ATTENDU QUE le 4 mai 2011, deux représentants de la MRC devaient se rendre à Bouchette rencontrer les inspecteurs municipaux et que ceux-ci ont attendu une heure avant de déclarer forfait, ce qui a entraîné des coûts pour toutes les municipalités concernées;

POUR CES MOTIFS, le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu que la Municipalité de Bois-Franc appui la requête des inspecteurs municipaux dans leur demande à la MRC de trouver des solutions à cette situation.

Adoptée.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Omnium de la santé 2011 de la Fondation du CSSSVG**

Après discussion, le conseil ne désire pas participer à l’Omnium de la santé 2011 au profit de la Fondation du CSSSVG.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Tournoi de golf de la Sûreté du Québec**

Après discussion, le conseil ne désire pas participer au tournoi de golf de la Sûreté du Québec qui se tiendra le 19 août 2011.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Fédération québécoise du cancer – Campagne de financement**

Le conseil a déjà effectué des dons pour un total de 200.00$ au Relais pour la vie.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Modification des travaux prévus au TECQ**

La demande de modification des travaux prévus au TECQ a été transmise par voie électronique au Ministère des Affaires municipales à l’attention de Mme Caroline Verreault qui l’a par la suite transmise au bureau du Sous-ministre du Ministère des Transports. Un tableau révisé des travaux est présenté au conseil.

2011-RAG-4580 **CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu que le maire Armand Hubert soit autorisé à signer, au nom de la Municipalité, le contrat de travail de la directrice générale et que ce contrat soit en vigueur du 2 mai 2011 au 30 avril 2013.

Adoptée.

2011-RAG-4581 **VACANCES ESTIVALES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu d’accepter la demande de la directrice générale de prendre, à ces frais, deux semaines de vacances estivales, soit les semaines du 15 et 22 août 2011.

Adoptée.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Règlement municipal sur les nuisances**

L’inspecteur municipal, M. Robert O. Lafontaine, dépose un compte-rendu concernant le règlement sur les nuisances suite à des plaintes reçues pour des chiens aboyant de façon à troubler la paix.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Suivi sur les vidanges de fosses septiques**

L’inspecteur municipal, Robert O. Lafontaine, dépose un compte-rendu concernant le vidange des fosses septiques pour 2011.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Pancarte Parc Jean-Claude Branchaud**

La pancarte annonçant le parc Jean-Claude Branchaud est endommagé et a été apportée au bureau municipal par le maire Armand Hubert puisque la pancarte était tombée. Michelle Payette dit qu’elle se rendra sur les lieux pour constater quels travaux d’entretien doivent être effectués au parc. Elle apportera le sujet à la prochaine réunion du Comité des Loisirs et nous reviendra sur ce sujet.

2011-RAG-4582 **TRAVAUX CHEMIN PILON (DANS LE CADRE DU TECQ)**

Le conseiller Conrad Hubert appuyé par la conseillère Michelle Payette propose et il est résolu de procéder en régie pour les travaux de rechargement qui sont à effectuer sur le chemin Pilon. Les travaux à ce chemin prévus dans le cadre du TECQ sont d’un montant de 20 000.00$

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je, soussignée, Claudette Rochon, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu’il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Claudette Rochon, directrice générale

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Contrat de déneigement**

La directrice générale confirme que l’appel d’offres pour le déneigement des chemins municipaux pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 a été publié sur le système électronique d’appel d’offres (SÉAO) le 31 mai 2011 et que l’avis public paraîtra dans le journal La Gatineau du 9 juin 2011. Il est à noter que la date limite de réception des soumissions est le 20 juin 2011.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**PDG stratégique pour le développement industriel**

Le maire Armand Hubert dépose à la table du conseil deux documents que nous a fait parvenir M. Paulin Grenier concernant le développement d’un parc industriel. Il semblerait, pour le moment, qu’on ait pas assez de temps à consacrer à un dossier de cette envergure.

2011-RAG-4583 **ANALYSE EAU POTABLE**

ATTENDU QUE Biolab a fait parvenir à la Municipalité une offre de services concernant l’analyse des eaux potables;

ATTENDU QUE les coûts exigés par Biolab seraient approximativement de 860.00$ annuellement, comparé à 1264.06$ annuellement par Aqualabo, notre fournisseur actuel;

ATTENDU QUE Robert O. Lafontaine, officier en bâtiment et environnement s’est chargé de vérifier la réputation de Biolab auprès de municipalités environnantes et que celles-ci confirment qu’il s’agit d’un excellent fournisseur;

POUR CES MOTIFS, le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu d’accepter l’offre de Biolab pour l’analyse des eaux potables à compter du 1er juillet 2011. Il est de plus résolu que la directrice générale, Claudette Rochon, signe les documents nécessaires à ce changement de fournisseur au nom de la Municipalité de Bois-Franc.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je, soussignée, Claudette Rochon, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu’il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Claudette Rochon, directrice générale

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Révision des tâches**

Il est à noter qu’une rencontre est prévue mardi le 7 juin 2011 à 13h00 afin de réviser les tâches confiées à M. Robert O. Lafontaine.

2011-RAG-4584 **ABAT POUSSIÈRE**

Le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est résolu de procéder à l’achat et l’étendage d’abat-poussière sur la partie du chemin du Parc-Industriel qui n’est pas asphaltée.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je, soussignée, Claudette Rochon, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu’il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Claudette Rochon, directrice générale

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Entrées de cours – chemin Payette**

La conseillère Michelle Payette nous fait part qu’un citoyen, M. Jonathan Payette, a été obligé d’acheter et d’étendre du sable dans son entrée de cours puisque celle-ci était impraticable depuis que la Municipalité a effectué des travaux sur le chemin Payette.

**NOTE AU PROCÈS –VERBAL**

**Jeux école St-Boniface de Bois-Franc**

À la demande de la conseillère Michelle Payette qui avait apporté ce point, celui-ci est reporté à l’assemblée régulière de juillet.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Ornières – chemin du Parc-Industriel**

Suite à la dernière grosse averse de pluie, des ornières se sont formées sur les côtés des fossés sur le chemin du Parc-Industriel. Cette problématique sera à inclure dans nos discussions avec la firme CIMA+.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Commanditaires et programmation Festival Country**

Le maire Armand Hubert demande à la conseillère Michelle Payette des précisions concernant la programmation qui aura lieu à l’école pendant le festival Country. Il demande également l’aide du conseil et du Comité des Loisirs concernant les commandites.

2011-RAG-4585 **Levée de l’assemblée**

La conseillère Julie Jolivette, appuyé par le conseiller Denis Pilon, propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Armand Hubert, Maire Claudette Rochon, directrice générale